

# ATTESTATION ADHÉSION SSI

DÉCERNÉE À

---

**NATHALIE RICHARDSON**

---

**EST ADHÉRENT(E) AU SYNDICAT DES SOPHROLOGUES INDEPENDANT**

Il est important de rappeler que le sophrologue n'est pas un médecin. Il ne peut pas poser de diagnostics médicaux ni prescrire de traitements. La sophrologie est complémentaire et le Sophrologue offre un accompagnement vers un « mieux vivre » à son client.

*Alain Giraud*  
*Président du SSI (tel 0 811 030 060)*

---

06/01/2026

06/01/2027

**SSI**  
SYNDICAT DES SOPHROLOGUES  
INDEPENDANT